

Limoges, le 31 mai 2017

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2017

Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 31 mai 2017 sous la présidence de Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur Général.

I. Un modèle créateur de valeur à l'écoute de ses parties prenantes, solide performance intégrée et objectifs 2016 pleinement atteints, rémunération et gouvernance

Lors de l'Assemblée générale mixte, Gilles Schnepf, Président Directeur Général, a présenté le modèle de développement de Legrand basé sur la croissance organique, liée à l'innovation, et la croissance externe, liée aux acquisitions, qui permettent au Groupe de renforcer ses positions de marché et donc sa rentabilité et sa capacité à générer un *cash flow* libre élevé et ainsi créer de la valeur dans la durée.

Gilles Schnepf a également indiqué comment cette création de valeur bénéficiait à l'ensemble des parties prenantes du Groupe, qui incluent (i) les clients, avec le développement de produits innovants à plus forte valeur d'usage, notamment ceux du programme Eliot, (ii) les fournisseurs choisis dans une logique d'achats responsables et de partenariat, (iii) les collaborateurs dont le Groupe accompagne le développement tant en France qu'à l'international, et (iv) les actionnaires, qui bénéficient de la performance du titre Legrand, les prêteurs, qui soutiennent le Groupe dans son développement, les états et la société civile, dont la Fondation Legrand est un acteur.

Antoine Burel, Directeur Financier, a présenté la performance intégrée du Groupe en 2016 qui atteint pleinement, tant au plan financier que RSE¹ les objectifs fixés pour l'année. Plus particulièrement, l'année 2016 aura été marquée par l'accélération de la croissance rentable du Groupe, tirée notamment par une augmentation du rythme d'acquisitions. Antoine Burel a également présenté les résultats du premier trimestre 2017, caractérisés par une croissance soutenue du chiffre d'affaires ainsi que par la hausse du résultat opérationnel ajusté et du résultat net part du Groupe.

Philippine Declercq, Directrice de la Responsabilité Sociétale, a commenté la performance extra-financière 2016 et en particulier le dépassement des objectifs fixés de la feuille de route RSE. Elle a également présenté les réalisations de la politique RSE du Groupe, laquelle a été distinguée par le trophée de la RSE du Grand Prix de l'Assemblée Générale en 2016, organisé par Capitalcom.

Gilles Schnepf présente ensuite le dispositif de gestion des risques du Groupe, les risques liés à la digitalisation faisant l'objet d'une présentation spécifique.

Enfin, Angeles Garcia Poveda, Administratrice Référente, Présidente du Comité des rémunérations et du Comité des nominations et de la gouvernance, a présenté les éléments de la rémunération du Président Directeur Général ainsi que la gouvernance du Groupe.

Concernant la rémunération, Angeles Garcia-Poveda a tout d'abord exposé les principes sous-jacents de la politique de rémunération, en démontrant que la croissance rentable et la création de valeur dans la durée était au cœur de cette politique. Elle a ensuite détaillé les éléments de la rémunération versée à Gilles Schnepf au titre de l'exercice 2016, puis ceux attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2017, soumis au vote des actionnaires.

Concernant la gouvernance, Angeles Garcia Poveda a commenté la composition du Conseil d'administration et son évolution, en soulignant les compétences variées et complémentaires de ses membres. Mené sous sa supervision et celle du Comité des nominations et de la gouvernance, elle a également présenté le processus d'évaluation formalisée du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés, qui contribue à l'amélioration de leur fonctionnement.

¹ Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

II. Principaux résultats de l'Assemblée générale mixte

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une large majorité.

L'Assemblée générale a notamment renouvelé, pour une durée de quatre ans, le mandat d'administrateur de **Madame Annalisa Loustau Elia**, également membre du Comité des rémunérations.

En conséquence, sur un total de dix membres, le Conseil d'administration est constitué de :

- **Sept administrateurs indépendants**, soit un ratio de 70%, supérieur au ratio minimum de 50% recommandé par le Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **Cinq femmes**, soit une proportion de 50%, supérieure aux dispositions du Code de commerce (40% à compter de 2017) et aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef (40% à compter de 2016) ; et
- **Quatre nationalités** : chinoise, espagnole, française et italienne.

La composition du Conseil d'administration reflète ainsi une variété de talents, de nationalités et de culture, en ligne avec la politique de diversité prônée par le Groupe.

L'Assemblée générale a également approuvé la distribution d'un dividende de 1,19 euro par action au titre de l'exercice 2016 qui sera réalisé selon les mêmes modalités que les deux années précédentes. Soit, sur la base du nombre de titres en circulation au 30 avril 2017, par prélèvement sur :

- d'une part le bénéfice distribuable¹ à hauteur de 0,79² € par action et
- d'autre part le poste « prime d'émission » à hauteur de 0,40² € par action.

Le détachement du dividende aura lieu le 2 juin 2017 et le paiement le 6 juin 2017.

L'ensemble des présentations de l'Assemblée générale mixte, les résultats des votes ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet de Legrand : www.legrand.com, rubrique « Investisseurs actionnaires / Espace Actionnaires / Assemblée générale mixte 2017 ».

¹ Calculé sur la base du résultat net part du Groupe ajusté. Le résultat net part du Groupe ajusté ne prend pas en compte l'effet comptable favorable non récurrent d'un produit d'impôt lié à la revalorisation mécanique des passifs d'impôts différés sur les marques consécutive à l'annonce de baisses du taux d'impôt sur les sociétés, principalement en France. Ce produit d'impôt de 61,2 M€ fait l'objet d'un ajustement car il n'a pas d'impact sur la trésorerie et ne constitue pas un élément de performance.

² Répartition communiquée à titre indicatif et susceptible d'être modifiée en fonction du nombre d'actions donnant droit à distribution d'ici la date de mise en paiement.

Agenda financier :

- Détachement du dividende : **2 juin 2017**
- Paiement du dividende : **6 juin 2017**
- Résultats du premier semestre 2017 : **31 juillet 2017**
Début de la « *quiet period*¹ » le 3 juillet 2017
- Résultats des neuf premiers mois 2017 : **7 novembre 2017**
Début de la « *quiet period*¹ » le 7 octobre 2017

Dernières publications :

- Dépôt du Document de Référence à l'AMF et mise à disposition du deuxième rapport intégré : **31 mars 2017**

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment aux indices CAC 40, FTSE4Good, MSCI World, Corporate Oekom Rating, DJSI World, Vigeo Euronext Eurozone 120 Europe 120-France 20 et World 120, et Ethibel Sustainability Index Excellence.*

(code ISIN FR0010307819).

<http://www.legrand.com>



**Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

http://www.legrand.com/FR/programme-eliot_13234.html

Communication financière

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (1) 49 72 53 53

francois.poisson@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants
Robert Amady/Vilizara Lazarova
Tél : +33 (0)1 44 82 46 31 / +33 (0)1 44 82 46 34
Mob : +33 (0)6 72 63 08 91 / +33 (0)6 26 72 57 14
robert.amady@consultants.publicis.fr
vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.